

Nous réaffirmons aussi dans ce programme, notre volonté de croire en l'avenir de Vitry, une ville solidaire à vivre ensemble, respectueuse de toutes et tous, à tous les âges de la vie, une ville faisant le pari de l'intelligence, une ville en mutation urbaine capable de favoriser l'activité économique, d'accueillir de nouveaux emplois diversifiés, de nouveaux commerces, des transports mieux adaptés, une ville complète favorisant l'accès au logement, à la culture, à la santé, aux loisirs, aux activités physiques et sportives.

Nous prenons aussi l'engagement de développer des services publics proches des habitants, de poursuivre une gestion rigoureuse avec une fiscalité locale respectueuse du pouvoir d'achat.

A mi-mandat, chacune et chacun peut constater que ces engagements sont tenus en dépit de réformes imposées aux collectivités locales par le gouvernement et qui, en premier lieu, restreignent notre autonomie de gestion, nos ressources financières (6,2 millions d'euros depuis 2004). L'Etat veut contraindre les communes à réduire toutes les dépenses sociales comme il le fait pour son budget, sous prétexte que les caisses sont vides.

Mais ce ne sont pas les dépenses sociales qui stagnent qui ont créé le déficit du budget de l'Etat depuis 20 ans. En fait, les collectivités locales assument 70 % des investissements civils utiles en France et près d'un million d'emplois. Dans ce contexte donc Vitry résiste et ne renonce pas à une politique dynamique, solidaire, sociale au service de toutes et tous.

Engagés dans une Opération d'intérêt national d'envergure, à partir des projets qui étaient les nôtres dans le projet de vie/projet de ville, nous avons ouvert des perspectives concrètes pour apporter des réponses aux attentes des Vitriots et des Vitriotes dans tous les domaines de la vie quand bien même celles-ci ne relevaient pas directement des responsabilités directes du conseil municipal.

Et, cela, dans le cadre d'une situation politique nouvelle d'aggravation des conditions de vie, notamment sociales, des gens dans notre pays, dans notre ville.

Ville active, Vitry est sur de bons rails, le projet de vie/projet de ville reste la clé de voûte de l'ensemble de l'action municipale et des étapes essentielles ont été franchies. Nous nous devons de vous en rendre compte.

UNE VILLE RESPECTUEUSE DE CHACUN

Nous avons des projets pour construire. Nous avons tout fait pour que des financements de l'Etat nous permettent, dans le cadre de l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) de les réaliser à échelle humaine et de tous les quartiers, en permettant le désenclavement du quartier Balzac-Touraine-Marronniers et sa réhabilitation. Dans le même temps, les opérations de réhabilitation des espaces de proximité sur 8 groupes de logements sociaux ont été menées pour contribuer à un cadre de vie plus agréable.

Une contribution importante à la question du logement des Vitriots

Près de 1000 logements construits chaque année

Les objectifs du Programme local de l'habitat seront atteints avec la réalisation de 3 539 logements sur la période 2004-2011, dont 45 % de logements sociaux. Début 2012, plus de 4 000 logements auront été livrés, dont 1 865 logements sociaux répartis dans tous les quartiers de Vitry, plus particulièrement dans les secteurs Concorde-Stalingrad, Port-à-l'Anglais, Balzac et Coteau, ainsi que sur les rives de la RD5 sud où une Zac est en cours. La diversification de l'offre de logements a permis de répondre aux attentes même si les besoins sont encore importants notamment pour les jeunes vitriots, les salariés des entreprises qui s'installent dans la ville.

La volonté de logements adaptés au maintien à domicile des retraités, aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, est portée par un programme d'une centaine de logements sociaux au Moulin-Vert, dont 14 logements permettant le maintien à domicile des retraités. Les foyers logements font l'objet d'une étude pour réhabilitation et deux résidences d'accueil des personnes handicapées ont été réalisées.

Plus de 400 logements étudiants dédiés aux jeunes dont 261 gérés par des bailleurs sociaux et conventionnés **ont été construits, ainsi qu'une résidence pour 120 jeunes salariés** répondant aux besoins des jeunes de 18 à 25 ans ayant un emploi ou en apprentissage. Pour répondre aux besoins des salariés, une convention a été signée en 2007 avec la Foncière logement pour produire 450 logements sur 3 ans. Concernant les logements neufs en accession, un tiers des réservataires sont Vitriots. Deux projets ont été livrés (48 logements) et quatre sont à l'étude, représentant au total 181 logements financés en Prêt Locatif Aidé. 107 logements supplémentaires auront été réalisés dans le cadre de l'Anru.

Toutes les constructions neuves comportaient des objectifs de développement durable, de haute qualité environnementale.

La Ville a contribué pour 6 millions d'euros par an au titre de la surcharge foncière.

3 000 logements neufs sont ou seront raccordés au chauffage urbain, certains d'entre eux seront desservis par une collecte pneumatique innovante des déchets ménagers concourant ainsi à la disparition de conteneurs sur les trottoirs de la commune, des locaux à poubelles. Cette technique de collecte par bornes aspirantes compacte les déchets et nécessite moins de rotations de ramassage et des véhicules plus petits.

1,5 millions d'euros investis sur 3 ans pour lancer cette collecte moderne.

Autre priorité : l'entretien du patrimoine locatif. 11 groupes de logements sociaux ont été réhabilités (2 714 logements), **pour un montant de travaux de plus de 33 millions d'euros.**

20 groupes d'habitation (3 881 logements) **ont fait l'objet d'interventions de proximité** sur les ascenseurs ou le tri sélectif. Le nouveau dispositif de Gestion urbaine de proximité confirme l'aide de la ville pour l'amélioration du cadre de vie des habitants, quel que soit le bailleur sur l'ensemble du territoire.

La ville s'est aussi opposée à la vente de logements sociaux et a soutenu à plusieurs reprises les projets et actions portés avec les amicales de locataires et les syndicats de copropriétés dégradées. Près de 630 vitriots bénéficient d'un conseil. Ce type d'actions se développe en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie.

Un renouvellement urbain métropolitain équilibré

Dans le quartier Balzac-Touraine-Marronniers, ce renouvellement se poursuit pour diversifier l'offre sur le site avec la création de 470 logements (un quart en locatif social, un quart locatif libre et la moitié en accession), pour créer des équipements publics de proximité, désenclaver le quartier.

Un square de 1 000 m² est livré, le chantier des deux crèches engagé. La première opération Le Lys, de 44 logements, est livrée et la seconde est lancée avec 68 logements. Les réhabilitations et résidentialisations sur site sont en cours et 8 opérations de logements sociaux hors site sont livrées.

8 autres groupes de logements sociaux ont fait l'objet d'une réhabilitation pour un montant total de travaux de plus de 7 millions d'euros (**Mario-Capra, Commune-de-Paris, Rouget-de-Lisle, Camille-Groult, Ampère, Blondeaux, La Tour**) avec une participation de la Ville de près de 600 000 euros.

Les résidences sociales des travailleurs migrants Concorde et Rondenay ont été réhabilitées, celle du foyer Manouchian devrait être intégrée dans les projets de l'OIN.

L'amélioration de l'habitat ancien s'est poursuivie. Pour éradiquer l'habitat indigne, une convention est signée entre la Ville et l'Etat : 36 adresses ont été suivies en lien avec l'Agence régionale de santé dans le cadre de la lutte contre le saturnisme et l'insalubrité, 717 nouveaux signalements effectués, 11 arrêtés municipaux de péril et 6 arrêtés préfectoraux d'insalubrité pris. Des travaux ont été réalisés sur 10 sites.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui s'achève concerne environ 1 820 logements privés anciens ou frappés d'insalubrité, de péril ou un signalement hygiène. Par ailleurs, elle comprend le suivi de **19 copropriétés ou mono-propriétés dégradées**, le traitement de 6 immeubles frappés par un arrêté d'insalubrité ou de péril. 4 millions d'euros de travaux ont été engagés et **plus de 1 million d'euros de subventions consacrées aux économies d'énergie, à la réhabilitation globale** : 57 immeubles concernés par des travaux en parties communes et 82 logements en parties privatives.

La campagne de ravalement, concernant 137 immeubles a entraîné des travaux sur 58 adresses (27 ravalements effectués ou en cours) sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, la rue Anatole-France et la rue Auguste-Blanqui ; 15 immeubles supplémentaires sont prévus et 16 ont réalisé d'autres travaux prioritaires.

Le plan de sauvegarde de la copropriété 182 avenue Rouget-de-Lisle se poursuit et a permis la réalisation de travaux pour 4,2 millions d'euros. Les trois-quarts des 12 **hôtels meublés** de la localité ont besoin d'une amélioration ou de leur mise en conformité. A ce titre, l'ANAH a mis en place une aide spécifique pour ce type d'établissements qui sont suivis par la commission de sécurité de la ville.

Une ville plus agréable, plus tranquille et plus propre

Améliorer le cadre de vie, les espaces extérieurs et la propreté, agir sur l'environnement c'est aussi un programme ambitieux d'espaces verts, de fleurissement, d'embellissement de la ville qui profite à tous.

Plus de 350 000 euros sur 3 ans pour le nettoyage quotidien.

Les efforts se poursuivent et des collectes de déchets supplémentaires sont mises en place sur les secteurs Paul-Vaillant-Couturier, Square de l'Horloge, Germain-Defresne et Fabien, et depuis janvier 2011, la collecte des déchets toxiques des ménages est renforcée par la mise en place de 2 nouveaux points d'apport volontaire dans les quartiers du Port-à-l'Anglais et Coteau-Malassis.

Des campagnes d'information ont lieu régulièrement et l'action de la Police municipale a eu pour effet une réduction des dépôts de déchets clandestins le long de l'axe Paul-Vaillant-Couturier/RD 5. Le partenariat entre la ville, les bailleurs et les amicales de locataires, a permis la mise en place de solutions aux problèmes de stationnement de bacs non collectés et d'incendies de conteneurs.

Le projet d'ambassadeurs du développement durable est enclenché avec le concours de l'association d'insertion PEVM. Ils visiteront chaque année 1 500 logements sociaux en abordant avec les locataires les économies d'eau et d'énergie, le tri et la prévention des déchets. La ville a d'ailleurs obtenu pour la période 2010-2013 le label QualiTri pour la qualité de son service de collecte des déchets.

Engagée dans un Programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'Ademe et la Région Ile-de-France, la ville entend réduire de 7 % la production d'ordures ménagères (ordures ménagères résiduelles et collectes sélectives).

Le projet de collecte pneumatique dans les quartiers Sud-Ardoines (Balzac, Zac Rouget-de-Lisle, 8-mai-1945, Commune-de-Paris) va se traduire par la construction d'un terminal et la mise en place du réseau qui deviendra opérationnel en 2013 sur Balzac. La collecte pneumatique s'accompagnera de bornes enterrées pour la collecte du verre. Le procédé de collecte pneumatique devrait être ensuite étendu aux futurs quartiers liés à l'Opération d'intérêt national. La ville vient de se voir décerner une Marianne d'Or pour ce projet innovant.

La prévention et la médiation contribuent à la sécurité et à la tranquillité publique. La police municipale aussi.

8 ans après sa création, le service de police municipale compte 52 postes d'agents (policiers, agents de surveillance de la voie publique, agents « points écoles »). Il assure quatre fois par jour une sécurisation aux entrées et sorties des classes de 17 écoles, mais reste présent sur tous les groupes scolaires et sur l'ensemble de la ville pour réguler la circulation, faire respecter le stationnement et le code de la route. Le service intervient régulièrement dans les écoles, pour des actions de prévention routière. Une brigade d'ilotage pédestre est chargée de développer des contacts avec les commerçants et les entreprises.

Les interventions du service pour améliorer le cadre de vie se sont fortement accrues ces dernières années : lutte contre les dépôts et les affichages sauvages, les graffitis, contrôle des arrêtés de chantier, des bennes, des containers ... Ce sont par exemple 450 rapports d'enlèvement de véhicules abusifs, le plus souvent des épaves, qui ont été réalisés par le service pour la seule année 2010. Les agents sont également sollicités pour constater les nuisances sonores, gérer les conflits de voisinage, intervenir sur les feux de jardins, les squats...

Le service intervient également sur les marchés de Vitry pour assurer leur sécurité et lutter contre les ventes à la sauvette en semaine, le samedi et régulièrement le dimanche sur le marché du 8-Mai. Sa capacité à intervenir tous les dimanches aux abords du marché du 8-Mai impliquerait d'étoffer ses effectifs.

Si la police municipale est l'un des acteurs de la sécurité, elle est loin d'être le seul : son action s'inscrit dans une politique plus large. Au-delà de la discussion avec l'Etat pour la signature d'une stratégie territoriale de sécurité (tels que les Contrats locaux de sécurité), le maire a fortement exprimé son exigence d'effectifs supplémentaires au commissariat.

La ville a conduit un diagnostic local de sécurité partagé avec l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance, dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui se réunit tous les mois pour coordonner les interventions de chacun des services. Ce conseil développe un travail partenarial avec l'ensemble des partenaires locaux (police, éducation nationale, bailleurs...) qui permet des échanges d'informations pertinentes pour la tranquillité publique, des réflexions communes, des groupes de travail. La ville a piloté une étude sur la mutualisation des dispositifs de vidéosurveillance des principaux bailleurs sociaux de la commune.

La municipalité a également demandé au Conseil général du Val-de-Marne des moyens supplémentaires pour des éducateurs spécialisés en centre ville et au Plateau.

Une politique active de santé publique et de prévention

Le Centre municipal de santé reçoit 80 000 personnes par an. Des consultations supplémentaires en gynécologie et orthophonie sont mises en place ainsi qu'une consultation de pédicurie et des consultations supplémentaires d'orthodontie et de pédodontie. Une salle de chirurgie dentaire équipée va permettre de pratiquer l'implantologie.

La ville participe aussi au fonctionnement du **Service d'accueil médical initial (Sami)** assuré par des médecins de ville qui **reçoit environ 3 700 usagers par an.**

Les actions de prévention (IST, SIDA, cancer) touchent 1 250 personnes par an notamment les jeunes. Le centre de santé propose 3 fois par semaine des consultations gratuites de dépistage et la vaccination gratuite tous les mercredis après-midi.

Le Point accueil écoute jeune est maintenant mieux fréquenté par les jeunes et le Centre médico-psycho pédagogique accueille 853 enfants et jeunes en souffrance psychique.

UNE VILLE OÙ TOUS LES ÂGES DE LA VIE SONT PRIS EN CONSIDÉRATION

De la petite enfance aux personnes âgées, les réponses sont adaptées afin que chacun ait accès aux droits et aux services publics de la commune : à Vitry, c'est un principe de gestion sociale et solidaire même si la ville ne peut pas tout faire en lieu et place de l'Etat, elle apporte son soutien à toutes les initiatives, à toutes les actions pour réduire les inégalités, pour l'amélioration des conditions de vie des familles, des salariés et des retraités.

Pour la petite enfance, après l'ouverture de la nouvelle crèche avenue Rouget-de-Lisle, **deux crèches multi-accueil de 45 places sont en chantier** (ouverture en novembre 2012 et l'autre en septembre 2013) **dans le quartier Balzac/sud-Ardoines. Une crèche multi-accueil de 60 places est programmée dans le quartier du Fort.** Les engagements sont tenus malgré certains transferts de charges. **Un second Relais Assistantes Maternelles mobile a été créé et trois lieux d'accueil enfants/parents ouverts** aux familles d'enfants de 0 à 6 ans. **Une crèche inter entreprise est en projet.**

24 % du budget est consacré à l'enfance et à l'éducation.

Des locaux spécifiques pour les centres de loisirs ont été créés dans les écoles maternelles Louise-Michel et Jean-Jaurès, en élémentaire Henri-Wallon, des locaux modulaires supplémentaires implantés à l'école maternelle Eva -Salmon dans l'attente d'une reconstruction de cette école qui s'engage. Enfin, des locaux spécifiques à Anatole-France dans le cadre du réaménagement intérieur de l'école sont prévus.

La rénovation du **centre de loisirs de quartier Colonel-Fabien est réalisée**, les espaces d'accueil du **centre de loisirs de quartier Manouchian agrandis, un nouveau centre créé dans le quartier du Clos-Langlois.** Enfin, les **travaux au centre de loisirs de quartier Robespierre sont achevés.**

La création de nouvelles structures au nord du secteur de l'Opération d'intérêt national ou au Moulin-Vert est examinée ainsi que pour des locaux spécifiques au **centre de loisirs primaire Jean-Moulin** et la réhabilitation des espaces **des centres de loisirs de quartier de Germain-Defresne et des Montagnards**.

Concernant la parentalité et l'activité des ludothèques, un bilan de fonctionnement des trois premiers équipements va déterminer la pertinence de la création d'une quatrième structure, au regard des besoins sur certains quartiers.

Le **Lieu écoute parents** poursuit son activité en direction des familles et la redéfinition d'un nouveau projet de service pour cette structure va permettre de mieux répondre aux attentes. **Le soutien aux actions du Centre social Balzac, du centre Social des Portes-du-Midi et de l'association des Monis** dans le quartier de la Commune-de-Paris s'est traduit par l'augmentation des subventions d'aide au fonctionnement : **plus de 368 000 euros en moyenne**.

L' aide aux familles et l'accès aux droits

Le service **Accès aux droits** accompagne les personnes les plus fragilisées (surendettement, coupures de gaz, d'électricité, d'eau, menace d'expulsion...). La commission de défense des familles reçoit en moyenne chaque année 1 500 personnes en détresse. Les secours d'urgence, des aides à l'électricité, des aides spécifiques aux jeunes chômeurs, des aides pour des séjours pédagogiques ou pour faire face à des situations ponctuelles concernent chaque année près de 1 600 personnes qui sont aidées dans leurs démarches. En relation avec le mouvement associatif, les enfants scolarisés dont les parents vitriots sont sans papier sont parrainés chaque année.

Le développement des permanences de médiation, d'aide aux victimes, d'avocats, de conseils juridiques spécialisés et d'écrivain public, en mairie ou en relais-mairie, **permet l'accueil de plus de 3 000 vitriots pour un meilleur accès aux droits**.

La jeunesse vitriote citoyenne à part entière

La Ville et son Service municipal de la jeunesse (SMJ) valorisent et favorisent l'autonomie des jeunes, les accompagnent dans leurs projets en matière de formation, d'accès à l'emploi, de jobs d'été, de vacances et de culture, les soutiennent dans leurs études.

Le **Point information jeunesse reçoit 7 500 jeunes Vitriots** de 16 à 25 ans et la **Mission locale intercommunale** leur permet **l'accès à plus de 1 000 emplois chaque année.**

Le **Point Cyb** nouvellement créé est un outil supplémentaire pour la prise en compte des besoins spécifiques des étudiants pour l'accès aux nouvelles technologies, pour mener à bien leur travail personnel de formation ou de recherches. Les événements ponctuels et les accueils hors de ces structures rassemblent des centaines de jeunes chaque année, **2 000 d'entre eux se rendent au Forum avenir et formation.** Ils sont aussi très nombreux à participer à d'autres rendez-vous comme les Fêtes du Lilas, la Fête de la musique, la rencontre jeunes diplômés...

Le **dispositif Cap-Vacances** a été amélioré pour mieux répondre à des jeunes majeurs pour des projets à caractère solidaire, humanitaire et culturel. Un accueil a été mis en place au Point information jeunesse (PIJ) pour les dispositifs «Tous en club» et «Pass'sport». Les formations au BAFA et aux premiers secours sont en augmentation ainsi que la fréquentation aux Rencontres jeunes citoyens. L'évolution des mini-séjours pour les 15/17ans répond mieux à leurs besoins.

Une **scène municipale de Musiques actuelles, le Sub** a ouvert ses portes pour accueillir 20 concerts par an, des artistes en résidence et accompagner des groupes, des artistes locaux et des projets associatifs.

La **Municipalité met en place une structure consultative des jeunes** qui souhaite s'impliquer dans la vie locale, participer par ce lieu d'échange et de réflexion aux projets de leur ville, y apporter idées et suggestions. Le **Conseil consultatif de la jeunesse** à Vitry se veut une instance consultative et de dialogue sur tous les sujets qui concernent la jeunesse et l'avenir de leur ville.

Solidaires des retraités et des personnes âgées

Pour favoriser le **maintien à domicile**, le **service d'aide est renforcé et s'adresse à près de 400 personnes et une attention particulière apportée à la prise en compte des difficultés sociales des retraités**. Un service « petits travaux » a été mis en place et le portage de repas à domicile a augmenté ses capacités. Le service de soins infirmiers à domicile peut désormais prendre en charge 47 patients âgés. 14 logements adaptés sont en cours de réalisation dans le cadre de la Zac Moulin-Vert et l'expérience sera étendue dans d'autres quartiers.

Les foyers-logements et les activités de loisirs sont à présent gérés par la ville. **La rénovation d'un premier foyer est programmée**. L'EHPAD « Les Lilas » est maintenant un établissement public médico-social intercommunal Ivry-Vitry et missionné pour construire et ouvrir **un second EHPAD**.

Les **activités de loisirs** sont regroupées au sein du service **Accueil et Vie sociale** qui **reçoit plus de 13 000 personnes âgées** par an (cours d'anglais, aides diverses, carte cinéma, abonnement au Théâtre Jean-Vilar, sorties, vacances ou week-ends, accès à l'informatique...). **Plus de 16 000 personnes participent aux repas annuels des retraités ou bénéficient d'un colis**.

Poursuivre l'effort d'accès à la ville pour les personnes handicapées

En 2000, la ville a pris l'engagement majeur que tous les services, toutes les activités et tous les équipements soient accessibles à l'ensemble des Vitriots. Depuis la mise en place de la commission communale d'accessibilité en 2008 de nombreuses nouvelles interventions ont été réalisées pour faciliter l'accès à la ville : logements accessibles dans le parc existant et dans les nouveaux programmes, soutien à la création de deux structures d'accueil adaptées, mise en place chaque année d'un « Handicafé » qui permet aux demandeurs d'emploi handicapés de rencontrer les entreprises... 1 132 personnes bénéficient de l'allocation adulte et 270 enfants de l'allocation d'éducation.

L'amélioration des déplacements a été prise en compte avec l'abaissement des trottoirs et bandes podotactiles au droit des passages piétons, la protection des cheminements piétons par la pose d'obstacles physiques pour empêcher le stationnement gênant, des trottoirs plus larges....

A ce jour 28 carrefours sont équipés de dispositifs sonores, 120 stations de bus sont aménagées, celles du 180 sont programmées. 155 places de stationnement sont réservées. 11 bâtiments publics et 3 squares ont été adaptés ainsi que 27 espaces verts. L'objectif de la ville est de tendre à une voirie 100 % accessible.

500 000 euros par an pour l'accessibilité des bâtiments publics et 75 000 euros pour la voirie

La ville favorise aussi l'accueil des enfants porteurs de handicap dans différentes structures : 15 enfants sont accueillis en crèche ou halte garderie, 210 dans les écoles maternelles et primaires et 27 en centres de loisirs. 69 enfants ont besoin de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire.

Dans le domaine **des loisirs et des vacances**, la ville finance près de 66 séjours spécialisés, permet à 107 personnes de bénéficier d'une carte pour accéder 12 fois dans l'année gratuitement au cinéma, offre à l'occasion de la Fête de Noël à 118 enfants handicapés un cadeau et deux places de spectacles au Théâtre Jean-Vilar.

Pour aider au **maintien à domicile**, la ville prend en charge 12 personnes et le service infirmier d'aide à domicile intervient auprès de 10 personnes. Les personnes handicapées peuvent aussi accéder à la communication de la ville avec le mensuel en version sonore ou en braille ainsi qu'au site Internet de la ville.

Droits aux vacances pour tous : s'adapter aux nouveaux besoins

Le partenariat avec l'association Voyages vacances loisirs (VVL) répond aux besoins de séjours plus courts, de qualité et porteurs de valeurs d'éducation populaire. La forte augmentation des demandes concernant les départs en séjours linguistiques pour les jeunes de 12 à 14 ans et les séjours familles à la Croix-Valmer a conduit la Municipalité à renforcer les séjours linguistiques d'été, les séjours-familles ainsi que les séjours grands-parents et petits enfants.

Le site de Méaudre a vu le nombre de familles doubler en 2 ans lors des vacances d'hiver. La demande sur les mini-séjours 12-14 ans, d'une durée de 5 à 14 jours a augmenté de 68 %. Enfin, la ville a déposé un permis de **construire pour cinq gîtes à la Turballe. La diversification des séjours pour les jeunes de 15/25 ans permet d'ores et déjà à plus de 400 d'entre eux de partir en vacances chaque année.**

Au regard du mode de vie actuelle une réflexion est engagée pour définir un nouveau mode coopératif de gestion de nos centres de vacances et de nouvelles modalités d'organisation des séjours proposés aux Vitriots.

Chaque années, près de 1 320 retraités bénéficient des différentes sorties et près de 160 partent en vacances ou en week-end grâce aux tarifs adaptés à leurs ressources.

Une restauration municipale équilibrée et de qualité

Sur les 36 offices de préparation des repas dans les écoles 25 ont fait l'objet d'une modernisation. 9 groupes scolaires élémentaires sur 14 fonctionnent à ce jour en self (Cachin, Diderot, Joliot-Curie, Moulin, Jaurès, Wallon, Pascal, Makarenko et Montesquieu). Une attention permanente est portée à l'ensemble des questions d'**hygiène**, dans les offices et les réfectoires scolaires. La production de la cuisine centrale qui se développe dans le cadre du syndicat intercommunal, le SIDORESTO a pour objectif d'optimiser les coûts fixes en maintenant la qualité des repas.

8 000 repas servis par jour

La restauration municipale utilise des produits alimentaires sans organisme génétiquement modifié ni denrées issues de clonage et a recours aux circuits d'approvisionnement courts, à des produits issus du commerce équitable, de l'agriculture raisonnée ou biologique autant que possible. Le Sidoresto adapte ses activités aux exigences réglementaires en matière de nutrition et organise différentes initiatives à destination de tous les âges (Semaine du goût notamment).

Les tarifs des services adaptés aux ressources de chacun

L'application de la grille des quotients familiaux permet à chacun l'accès aux services publics de la commune. L'augmentation des tarifs liés aux activités socio-éducatives reste toujours inférieure au niveau de l'inflation.

Pour tenir compte des difficultés financières rencontrées par certaines familles vitriotes, **les tarifs de la restauration n'ont pas augmenté depuis 2008**. Le service des affaires familiales a mis en place un pré-accueil pour réduire les délais d'attente du public et demeure attentif à l'accompagnement social des familles endettées.

Le paiement par TIP et par Internet est actuellement testé. De nouvelles grilles tarifaires sont à l'étude pour permettre aux retraités de profiter des divers loisirs : séjours pour personnes à mobilité réduite, week-ends, séjours vacances.

LE PARI DU SAVOIR ET DE L'INTELLIGENCE

Tout faire pour la réussite des enfants de Vitry, pour développer toutes les potentialités de la jeunesse reste notre ambition. D'autant que l'éducation nationale recule dans ses missions et ses moyens au service de l'école, de l'accès aux apprentissages fondamentaux de tous les élèves. Le projet de réussite éducative vitriote permet à l'ensemble des partenaires de se rencontrer, d'examiner les problèmes communs liés à la scolarité, au soutien scolaire, à la parentalité, à la santé des enfants et des adolescents. De même, nous défendons les conditions d'enseignement dans chaque école, chaque collège et chaque lycée de Vitry.

Des moyens pour réussir dans sa ville et dans sa vie

Les effectifs scolaires dépassent 9 200 élèves répartis dans 250 classes élémentaires et 149 classes maternelles. 1 560 élèves sont inscrits à l'étude dirigée.

La dépense éducative par enfant scolarisé à Vitry-sur-Seine est de 2 130 euros. Plus de 8 millions d'euros par an vont à l'entretien du patrimoine scolaire. Des moyens en **fonctionnement** sont alloués à l'ensemble des écoles avec une dotation par élève de 31 € en élémentaire (auxquels s'ajoutent 8 € pour l'achat de livres scolaires) et de 31,50 € en maternelle. Une aide est apportée aux familles ainsi qu'aux enseignants dans le cadre des classes d'environnement pour que tous les enfants puissent partir.

En matière **d'équipements scolaires** l'école maternelle **Louise-Michel** a été reconstruite et le chantier de restructuration de l'école élémentaire **Montesquieu** s'achève. **La nouvelle école élémentaire Jules-Verne** ouvrira ses portes en janvier. Dans le quartier du Port-à-l'Anglais l'accroissement des effectifs de la maternelle Eva-Salmon conduit à engager des crédits d'études et la concertation pour programmer sa reconstruction. D'autres opérations font l'objet de crédits d'études : extension de l'école élémentaire Marcel-Cachin, restructuration de l'office à l'école élémentaire Langevin, **réhabilitation de l'école élémentaire Victor-Hugo**.

Toutes les écoles primaires bénéficient de **mobilier**s adaptés et modernes, remplacés en totalité et celui de la restauration remplacé par des matériels anti-bruits. Toutes les écoles sont équipées en **informatique** : 20 salles informatiques en élémentaire, une classe mobile disposant de 18 ordinateurs portables, 9 écoles maternelles sur 23 dotées de postes. Des ordinateurs sont progressivement installés en fond de classe dans les groupes scolaires (4 équipés).

115 000 euros par an pour l'équipement des écoles primaires.

La **concertation avec tous les acteurs de la communauté éducative** se poursuit avec deux réunions par an organisées en présence des représentants d'associations de parents d'élèves. Dans le cadre du **comité des usagers de la restauration**, la concertation avec les enseignants et parents d'élèves permet de mieux prendre en compte le temps de restauration, la composition des menus, les modalités d'encadrement. Toutes ces relations de concertation s'appuient aussi sur une meilleure gestion des comptes-rendus de conseils d'école et sur la réactivité des réponses données.

Un **comité des parents des centres de loisirs maternels et primaires** est associé au fonctionnement des accueils. Dans le cadre d'une démarche d'initiation à la vie citoyenne et démocratique, des **conseils de centre et un conseil d'enfants** se mettent en place au sein des structures primaires. De nouvelles orientations en matière d'organisation des **classes d'environnement** redéfinissent les aspects liés à la durée ou au contenu de ces séjours.

Pour faciliter l'accès à la culture scientifique, la ville a accueilli l'**Exploradôme**, nouveau musée des sciences, du multimédia et du développement durable, qui rencontre un large succès avec 50 000 visiteurs par an. Des initiatives menées dans le cadre de la semaine de la science seront poursuivies dans le même esprit.

Pour l'enseignement secondaire et le supérieur, le travail partenarial avec le Conseil général se poursuit sur la re-sectorisation des collèges de Vitry (secteur Casanova dès 2011 et tous secteurs ensuite). Des réflexions en cours concernent la reconstruction du collège Lakanal dans le secteur Allende, les collèges Monod et Perrin qui feront l'objet de travaux de reconstruction et de rénovation.

La Maison de la Vie Associative a mis en place à titre expérimental un **lieu de travail ponctuel pour les élèves du supérieur qui préparent leurs partiels**. Les questions relatives à la création de **classes préparatoires** aux grandes écoles, ainsi qu'à l'ouverture d'un troisième département à l'**IUT Chérioux** devraient s'inscrire dans le cadre des objectifs de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis/Seine-Amont. Dès à présent, la Zac départementale Chérioux envisage de restructurer ce pôle d'enseignement tout en permettant l'accès du parc au public.

Le dialogue avec les instances de l'Education nationale sont renouvelées autant que nécessaires pour maintenir l'accès à la réussite pour tous.

L'accès à la Culture pour le plus grand nombre

Doté d'un niveau d'équipements culturels d'importance, la ville a créé, avec l'aide de subventions de la région et du département, un espace dédié aux musiques qui correspond à des pratiques locales : « **le Sub** », **scène municipale de musiques actuelles**. La **Galerie municipale Jean-Collet** déploie ses activités avec une équipe renforcée assurant l'accompagnement de visites pour tous les publics, des ateliers pratiques autour d'expositions visitées, des visites commentées en lien avec le Mac/Val et Exploradôme. Outre la diffusion de films en sortie nationale, **les 3 cinémas** ont multiplié les soirées spéciales et mis en place une nouvelle politique de programmation avec une grande salle rénovée.

La **Bibliothèque Nelson-Mandela** a élargi ses horaires d'ouverture au public et enrichie ses collections, notamment d'abonnements à des ressources électroniques avec 14 postes informatiques mis à disposition. Les sessions de formations y rencontrent un vif succès et un nouveau service, le prêt de liseuses électroniques, complète ce dispositif. Les animations ont été diversifiées avec des concerts, des ateliers. La section jeunesse y compris dans les antennes et au Bibliobus reçoit chaque année près de 8 000 enfants (189 classes).

Les **Ecoles municipales artistiques** (danse, musique, arts plastiques) ont vu leurs effectifs à 90 % vitriots augmenter de 14 %. 15 % des élèves sont inscrits dans deux écoles et leur nombre en pépinière a doublé. Avec des Parcours en Arts plastiques, les écoles bâtissent leur activité par cycles de pratiques et de disciplines propices à l'apprentissage des savoirs : parcours hors cursus, atelier électroacoustique, dessin modèle vivant, stages et cours publics, stages de vacances scolaires, accueil de groupe de centre de loisirs... Ces écoles accueillent le public adolescent dans les cours réguliers, inscrits dans les cycles des écoles ou inscrits en Classes à horaires aménagés (CHA) des collèges Chérioux, Rabelais et Monod et mènent des activités partenariales avec la chorale des résidences-logement.

Le **théâtre Jean-Vilar** maintient une fréquentation de bon niveau et poursuit son travail relationnel avec tous les publics et les réseaux d'abonnés individuels, associatifs et d'entreprises. Lieu de création et de répétition pour les compagnies, le théâtre poursuit aussi de nombreux échanges, lectures et rencontres du public avec des artistes d'autres pays qui sont accueillis en résidence à Vitry.

Le **Centre culturel de Vitry** a développé son rôle de liaison entre associations et des partenariats divers avec les théâtres, les cinémas, Studio théâtre, Gare au Théâtre.

Dans le cadre du 1 % culturel sur les constructions neuves publiques ou privées, **l'espace communal s'est enrichi de 14 nouvelles œuvres d'art**. Un ouvrage est en cours de réalisation pour valoriser cette présence de l'art dans la ville et mieux la faire connaître. Un **recensement du patrimoine bâti et industriel** a été entrepris et mis en ligne.

Un dynamisme sportif à toutes épreuves

Nous avons la volonté de développer un sport accessible à tous. La ville poursuit sa politique d'accès au sport pour toutes et tous, en terme d'équipements, d'accompagnement des projets de la vie associative, des pratiques encadrées ou non.

Près de **850 000 personnes** sont accueillies dans les équipements sportifs de la commune avec une progression de **l'aide de la ville aux associations et clubs : près de 800 000 euros de subventions dont 112 000 euros d'aide aux pratiques de bon niveau.** L'utilisation des gymnases est mieux diversifiée et tournée vers tous les publics. Des initiatives partenariales comme l'été sportif se sont renforcées.

Des **espaces de pratiques sportives ont été créés** : une **salle d'activité mixte au stade Gabriel-Péri**, l'installation d'un **mini roller-parc** en lien avec le gymnase Langevin et d'un **2^e terrain de football tout temps ainsi que quatre plateaux d'évolution au stade Roger-Couderc.**

Les études concernant la **reconstruction des installations nautiques sont engagées** et un programme doit être fourni à l'équipe chargée de l'étude urbaine sur le secteur du 8-mai-1945 où sera repositionnée la nouvelle piscine. La construction de vestiaires football au complexe sportif du 8-mai-1945 sera intégrée dans ce cadre. Un bâtiment modulaire provisoire a été implanté suite à la mise en place du terrain synthétique en attendant.

Au stade **Gosnat**, une structure semi-industrialisée permanente pour couvrir deux courts de tennis, accessible aux personnes handicapées, est en cours de construction.

L'aménagement de locaux, la mise aux normes des vestiaires et douches ont été réalisées au stade **Gabriel-Péri** ainsi que celles des installations électriques et de chauffage. La réfection des façades et l'étanchéité des tribunes est en cours. Coût global des travaux : 1,3 millions d'euros.

Des **espaces de proximité** en accès libre comme le mini roller parc Langevin sont à l'étude au Port-à-l'Anglais, en lien avec l'extension du parc Charles-Fourrier ainsi que pour le terrain sportif de proximité à Balzac. La mise en place d'un parcours santé sur le Parc des Lilas fait l'objet de contacts avec le département.

Une vie associative foisonnante

La maison de la vie associative tient ses engagements : guichet unique et référent pour toutes les associations locales, en accueillant l'office municipal de la Jeunesse, l'Office municipal des sports, le Comité de jumelage et le Centre culturel de Vitry. Une charte a clarifié les modalités de fonctionnement, les prestations apportées par la Ville aux associations avec un renforcement de moyens logistiques. Tous les ans d'importantes **manifestations associatives ou de quartier** se déroulent sur la commune dans nombre de quartiers. Outre les grandes manifestations (fêtes du lilas, le festival de l'oh, l'humarathon), une cinquantaine de manifestations (brocantes, fêtes des voisins, carnivals, défilés, fêtes de quartier, manifestations sportives, marché de Noël ...) participent au lien social. La mise à disposition de **salles de proximité**, de quartier, pour mieux répondre aux besoins est engagée (au Fort sur l'îlot Fraternité, dans le grand ensemble Commune-de-Paris et celui du-8-mai dans le cadre de l'étude urbaine en cours. Au Moulin-Vert une nouvelle salle est prévue dans le cadre de la Zac).

Vitry ville du monde Messagère de la Paix

Vitry enrichit ses relations d'entente entre les peuples, ses actions de co-développement. Une coopération est engagée avec la Ville de Jéricho en Palestine et ébauchée avec une communauté de communes du Liban. Vitry est aussi membre actif du réseau français des Maires pour la Paix, Mayors for peace pour l'abandon des armes nucléaires et adhérente de Cités Unies France qui oeuvre dans des actions de coopération décentralisée. Des actions de co-développement avec des villages du Mali se poursuivent ainsi qu'avec le peuple sahraoui et l'accueil d'enfants l'été à Vitry en centre de vacances. Enfin, Vitry aide de nombreuses associations locales d'entraide avec des pays dont sont originaires de nombreux vitriots, soutient des projets de jeunes à l'action d'un tourisme solidaire à l'étranger.

Les échanges avec nos **villes jumelées** ont été redynamisés par de nouvelles initiatives culturelles, éducatives et leur mise en valeur notamment lors des fêtes du lilas avec l'accueil d'artistes et de leurs œuvres.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ENGAGÉE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS NOUVEAUX

La Ville de Vitry est au coeur de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis/Seine-Amont concernant 12 villes au sein d'un établissement public créé en 2007 (Epa-Orsa) dans lequel sont partenaires outre l'Etat, le conseil régional et le conseil général. Pour Vitry, un projet ambitieux est porté sur le secteur des Ardoines et confirme les atouts de la redynamisation économique de la zone d'activité. Un projet que consolide la construction actée du métro en rocade desservant deux gares locales.

Un plan guide pour les Ardoines définit les principes d'aménagement de la zone d'activités et la mutation de 150 hectares qui comporteront des logements, des activités, commerces et services. **Un pôle multimodal autour de la gare du RER C est prévu pour 2018 avec une station du métro Grand Paris Express** (grande halle SNCF), ainsi qu'un franchissement de la Seine et du faisceau ferré. Cela constitue déjà un véritable levier de développement pour Vitry. Une mise en valeur de la Seine, la restructuration du site EDF avec le démantèlement de la centrale à charbon, le départ des dépôts pétroliers, le remaillage du système de voirie, sont attendus.

La Ville s'inscrit dans ce projet qui permet **d'accompagner les mutations** en cours d'entreprises de pointe (Sanofi), de poursuivre la **synergie production/recherche**, de favoriser le développement d'un **Incubateur pépinière hôtel d'entreprises (IPHE)** à proximité de la gare des Ardoines. Cet ensemble doit permettre à court terme l'accueil de 15 000 m² d'activités et le **maintien et développement des entreprises déjà présentes** (9 000 emplois, 400 entreprises) y compris par des **relocalisations** sur la commune.

L'enjeu de **densification des entreprises de BTP, logistique, commerce de gros** et une **programmation tertiaire** permettent une diversité d'emplois. Dans le même temps, **l'offre de formation** doit s'étoffer pour permettre l'accès des vitriots aux emplois.

Deux Zac sont créées pour enclencher le premier temps opérationnel autour de chacune des gares RER C sur un foncier libéré par SNCF et RFF. D'ici 2020, 300 hectares seront dédiés au pôle économique métropolitain avec une forte place pour l'innovation et l'activité productive ainsi qu'aux locaux d'activités, bureaux et commerces. 272 000 m² de SHON seront consacrés au logement et 55 000 m² aux équipements publics.

La volonté de développer l'emploi à Vitry se situe certes dans le secteur des Ardoines mais aussi au sein de l'ensemble des autres opérations d'aménagement que la Ville porte sur son territoire.

Dans la partie **sud de la RD5**, avec le prolongement du transport en commun en site propre et la proximité de l'A86, un pôle d'activité économique sur 65 000 m² se positionne pour accueillir près de 1 500 emplois, 800 logements, le long d'un véritable boulevard urbain avec des commerces et des placettes.

Le **quartier du Port-à-l'Anglais**, avec le projet des Docks du Port et 225 logements en cours de livraison, 3 000 m² de commerces et d'activités sont prévus ainsi qu'un ensemble immobilier sur 21 000 m² de bureaux en bord de Seine.

Aux abords de la départementale 7, avec la mise en service du tramway en 2013, l'aménagement du parc départemental des Lilas, la revalorisation du domaine de Chérioux avec la Zac départementale en cours pour l'accueil d'un grand pôle Emploi-Formation-Recherche de 100 000 m² d'activités, la Ville a engagé **une Zac multisites RD7/Moulin-Vert/Plateau** pour réaliser 13 000 m² de bureaux, de commerces et d'activités et la construction de 290 logements autour de nouveaux espaces publics. Le centre maintenance du tramway livré en 2013 sera complété par un hôtel et des logements pour salariés et étudiants.

Un meilleur maillage des transports en commun

Le tramway sur la RD7 (livraison 2013), l'achèvement du site propre sur la RD5 avec un passage en mode tramway (2018), l'amélioration du RER C (2012), les 2 futures stations du métro en centre ville et Ardoines (2018) représentent une indéniable amélioration du maillage des transports à Vitry reliant l'ensemble des quartiers.

Deux nouvelles lignes de bus desserviront la zone d'activité : après le prolongement de la ligne 217 de la mairie d'Alfortville jusqu'à la gare Vitry RER, viendra la création d'une ligne reliant la mairie d'Alfortville à Choisy RER. Deux autres lignes de transports en commun en site propre sont programmées : l'une Nord-Sud reliant la grande bibliothèque de Paris à Choisy RER, en traversant la zone d'activité, l'autre Est-Ouest reliant la RD 5 à la gare des Ardoines puis à la RD 6 sur Alfortville via le quartier du-8-mai-45, avec un franchissement des voies ferrées et le nouveau pont sur la Seine.

Les **circulations douces** ont connu de nouveaux développements avec l'extension du réseau cyclable du Parc des Lilas à la rue Commune-de-Paris ainsi que la liaison Centre-ville/Ivry-Vitry en passant par les lycées Romain-Rolland et Camille-Claudé. 2,5 km d'aménagements cyclables ont été réalisés sur 11 km existants et 316 emplacements de stationnement pour vélos créés.

Trois zones 30 pour apaiser la circulation sont en place dans les quartiers de la Ferme (nord), du Fort et de Paul-Froment/8-Mai-1945. **Des sentes piétonnes ont été réalisées : passage Joliot-Curie, voie piétonne des EMA et des Boulistes.** Le stationnement a été réorganisé sur la rue Charles-Infroit et dans les zones 30. Le contresens cyclable, imposé par le Code de la route dans les voies à sens unique pour les véhicules automobiles, est testé par sécurité et la Ville l'étendra selon les résultats.

D'autres réalisations ont été menées à bien : aménagement avenue Robespierre, parking Clos-Langlois, réhabilitation de l'accès à la dalle Robespierre, place du 8-Mai-1945, reconstruction complète de la rue Parmentier en zone de rencontre, aménagement du carrefour rue Verte/avenue du Colonel-Fabien et carrefour Watteau/Rubens, prolongement du grand mail du parc des Lilas...

Une ville qui fédère les synergies et les partenariats

L'action de la Ville pour la **mise en relation entre les demandes de locaux d'activités et de bureaux et l'offre existante** se poursuit au sein de la Zone franche urbaine, aux Ardoines et sur les axes commerciaux. Soucieuse de conserver les emplois existants, elle accompagne des petites et moyennes entreprises en développement ou qui ont été reprises.

L'association Val-de-Marne actif pour l'initiative finance et soutient la création de très petites entreprises à destination des demandeurs d'emploi et des R'mistes.

Les **associations de développement local** innovantes sont soutenues tel le pôle Charles-FOIX site de référence pour les activités de soins, de recherche et d'enseignement en gériatrie. Le partenariat des différents acteurs de ce Pôle et les financements des collectivités locales d'Ivry et de Vitry, ont permis que se réalise **un premier bâtiment de l'Institut de la longévité** pour des formations d'excellence et des actions innovantes dans le secteur des produits et services destinés aux personnes âgées et à leurs aidants. La Bourse Charles-Foix, a soutenu par ailleurs 23 porteurs de projets innovants dans ce domaine. L'association **SOL'IAGE** a pour mission de stimuler la création et le développement de solutions innovantes aux services des personnes âgées.

Le « **Matériaupôle** » né d'une volonté de rapprochement entre le monde de l'art et le monde des sciences et des technologies a pour but de faciliter la création de nouveaux produits industrialisables à forte valeur ajoutée et leur production.

Le **SPL Mécatronic** est un réseau qui fédère les entreprises ayant pour buts communs de répondre à des besoins de conception et de réalisation de produits complexes autour d'une offre unique d'ingénierie et de fabrication mécatronique dans le Sud Est Francilien, de développer les filières porteuses : santé, instrumentation, maintenance, production, énergie, environnement. La Ville soutient aussi le **pôle de compétitivité Elastopôle** dont une partie des composantes est située rue Auber.

De nouveaux commerces de proximité s'installent

Dans tous les quartiers, des commerces se développent : **rue Eugène-Henaff**, 7 000 m² de surface de vente nouvelle avec l'implantation de Gémo, La Halle aux chaussures, La Halle, Leclerc Sports, Gifi, sur la **Zac** au Nord de la RD5 16 000 m² avec Carrefour-Market, Kiabi, Darty, banque CIC, un restaurant, un salon esthétique. Une résidence hôtelière, 800 m² à venir sur **la Zac RN 7 Moulin-Vert/Plateau** répondant aux besoins des habitants, des salariés et des usagers du tramway.

Dans **le quartier du Port-à-l'Anglais**, 3 000 m² voués à la vente ou à la location, au **Coteau**, deux locaux commerciaux pour la création d'un pôle médical vont être livrés. Dans **la Zac Rouget-de-Lisle**, 5 000 m² de commerce sont attendus pour 2013.

Dans un même temps **un plan d'actions pour la redynamisation du commerce et de l'artisanat** va permettre des actions prioritaires en partenariat avec les commerçants, leurs associations, les chambres consulaires et les usagers.

La Zac Seine-Gare Vitry en cours qui impulsera une redynamisation des commerces existants, notamment traditionnels situés **rue Paul-Vaillant-Couturier et Anatole-France**.

Le réaménagement de la place du **8-mai-1945** va se poursuivre intégrant la question d'une requalification de l'offre commerciale du secteur et d'une redynamisation du marché.

Le marché du centre a restreint son périmètre et les accès et alignements des étals sont mieux respectés. Une charte doit permettre de mieux gérer les conditions de remballage et la gestion des déchets d'après marché. Pour les deux marchés des études spécifiques ont pour objectif une amélioration du stationnement.

Développer l'activité au service d'emplois diversifiés pour tous

Avec l'Opération d'intérêt national, la ville préconise un programme d'action lié à la formation et à l'insertion qui permette que les emplois créés répondent aux besoins de tous les vitriots.

Avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi intercommunal d'Ivry-Vitry (Plie), la **Mission locale** assume déjà plus de 13 500 rendez-vous annuels et le suivi de 3 300 jeunes avec 1 200 entrées en emploi et 700 entrées en formation sur les deux dernières années.

La **cellule emploi Anru** aura permis à 75 personnes en insertion de trouver un contrat de travail dans le secteur du bâtiment. La clause d'insertion sociale, qui est incluse dans tous les marchés contractés par la ville, se poursuivra en lien avec les entreprises intervenant sur les secteurs des Ardoines.

Le plan local d'insertion économique a accompagné plus de 560 personnes même si les possibilités de mettre en place des formations à l'attention des publics les plus en difficulté sont donc limitées en raison de la politique de l'Etat.

La ville contribue à améliorer l'accès à l'emploi des vitriots, avec l'accueil permanent de jeunes dans les services municipaux sous contrats d'apprentissage et des stagiaires en entreprise, du collège aux études supérieures (environ 300 demandes par an).

UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU PROJET URBAIN

Vitry a initié une démarche en faveur de **la biodiversité et du paysage** depuis plusieurs années et lancé une réflexion pour une **démarche globale et cohérente de diagnostic écologique** sur son territoire impliquant tous les acteurs locaux et partenaires de la commune.

Le projet urbain des Ardoines intègre ainsi tous les aspects du développement durable et de fortes attentes exprimées par la ville : raccordement et développement du réseau de chauffage urbain, recherche de nouvelles sources d'énergie (géothermie), développement des circulations douces, prévention du risque inondation et schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

La volonté d'articuler ce projet avec la trame verte et la trame bleue comprend la **reconquête de la Seine** avec l'aménagement de la berge, la création d'un parc pour développer les usages ludiques et de plaisance, la mise en œuvre d'un dispositif de prévention du risque d'inondation, l'étude de l'exploitation économique du fleuve (plate forme chantier dans le cadre des travaux du métro Grand Paris Express/Orbival et fret). Cette démarche prévoit aussi le développement des liaisons douces, cyclables.

Des études sont en cours sur le secteur **Blanqui** pour identifier des mutations possibles ainsi que sur le grand ensemble du **8-mai-1945** pour requalifier les espaces publics et pour la gestion urbaine de proximité du secteur **Commune-De-Paris/Pierre-et-Marie-Curie/Mario-Capra**.

La prise en compte des enjeux de développement durable s'impose pour toutes les opérations d'aménagement, équipements publics compris, de la conception à la mise en œuvre **avec des qualifications et Haute qualité environnementale** (chantiers propres, intégration des énergies renouvelables, choix des matériaux, éco-labels, matériaux renouvelables et recyclables..).

Il en est de même pour la valorisation du paysage, de la présence de la Seine, du patrimoine, des espaces de proximité, la gestion du bruit, des risques naturels, de la pollution de l'air et de l'eau. L'Agence Locale de l'énergie participe à ces actions.

L'inventaire **du patrimoine** bâti permet des recommandations de mise en valeur et de préservation. La ville a entrepris des travaux de **rénovation globale des façades de l'église Saint-Germain** pour un coût global de 2 millions d'euros.

Depuis plusieurs années, des systèmes alternatifs pour la **gestion des eaux de pluies** sont mis en œuvre. En matière d'espaces publics, les noues, fossés destinés à l'infiltration et **dépollution des eaux de ruissellement**, sont développées.

De nombreux **réseaux d'eaux usées** ont été créés ou réhabilités (**voie Gluck, rue Lebrun, rues Pierre-et-Marie-Curie, Lamartine, Molière, Edouard-Till, Albert-Thomas, Charles-Heller, Voltaire, Langlois et Edouard-Tremblay**), comme les **réseaux d'eau pluviale (rues Berlioz, Mozart et du Génie, rue des Blanches, voie Schumann, rue Auber, avenue Ernest-Havet)**.

La ville remet en état des réseaux pour lutter contre les inondations. Le raccordement en eaux usées et pluviales des riverains et la rénovation des branchements cassés sont poursuivis. Pour stocker les eaux pluviales, la ville investit en rénovant et créant des avaloirs et des bassins d'orage notamment rues Maurice-Coquelin et des Granges pour 440 000 euros.

La même démarche de développement durable est portée aux sites des centres de vacances à la Croix-Valmer et à La Peyre (protection du littoral et séjours à thème liés à la biodiversité).

Des espaces verts et jardins de proximité

Le **square Balzac** (5 000 m²) est réalisé ainsi qu'un jardin public au pied de la résidence **des boulistes** permettant de relier à pieds la RD5 à l'avenue de la Commune-de-Paris. Le **square Brossolette** a été rénové, l'extension du square Fourier constitue un espace de liaison dans le quartier du Port-à-l'Anglais avec des traversées piétonnes, des espaces de promenades et de détente. En centre ville, l'aménagement du **square Henri-Barbusse** va permettre de redistribuer cet espace et de le rendre accessible au public.

Dans le quartier du coteau, la création du **square allée Chabrier** va être livrée et à la suite **des jardins familiaux et un verger**. Le projet d'extension et de rénovation du **parc Daniel-Fery** s'achèvera en 2014. Dans le cadre de l'opération Fraternité dans le quartier du Fort un square sur 2 000 m² est acté.

D'autres parcs vont être rénovés : Joliot-Curie, Clément-Perrot ou Audigeois. De nombreuses plantations et rénovations d'alignements sont réalisées ou sont programmées dans les rues Casanova, Guy-Moquet, Maginot, Gambetta, Champollion, Fabien

Une démarche écologique et sanitaire permanente

La réduction des traitements phytosanitaires de gestion de l'eau et le développement de la biodiversité s'appliquent dans la ville au quotidien et sur nos sites en province. Par ailleurs, des plantations en forme libre avec des essences mieux adaptées aux contraintes du milieu urbain sont effectuées, des nichoirs installés dans les 3 grands parcs de la ville, 6 ruches implantées au parc du Coteau, développées des pratiques culturales telle la fauche tardive des prairies.

Le parc automobile municipal possède pour sa part 21 véhicules électriques et une démarche d'achat de véhicules propres engagée pour le renouvellement des poids lourds et engins respectant les émissions de gaz polluants. Pour la **maîtrise de l'environnement sonore**, la commune prend des initiatives de sensibilisation et des actions techniques : isolation acoustique des bâtiments communaux, achats d'équipements moins bruyants, changement des revêtements de sols et lutte contre les nids de poule.

La ville poursuit son action contre les nuisances de la voie ferrée en travaillant avec RFF pour l'isolation phonique et la couverture des voies. Enfin, en matière **d'éclairage public**, les lanternes vétustes, les candélabres et les réseaux sont remplacés afin de mettre en conformité les installations, améliorer le niveau d'éclairage et de sécurité, et réduire les consommations d'énergie.

DES SERVICES PUBLICS PROCHES DES HABITANTS

Les **relais-mairie** permettent aujourd'hui un meilleur accueil pour 13 000 vitriots qui y trouvent des permanences d'accès au droit, un lieu de délivrance d'informations et de prestations comme les demandes et retraits de cartes nationales d'identité, inscriptions sur les listes électorales, aux repas des retraités, aux centres de loisirs, etc.

Les services **Etat civil/Funéraire et Réglementation/Elections accueillent 80 000 personnes par an**, ce qui a nécessité l'aménagement de la salle d'attente et des guichets avec un pré-accueil pour l'information rapide et l'orientation des usagers.

L'aide à l'accès à Internet et e-administration. La future carte nationale d'identité électronique sera délivrée en mairie. Le développement des procédures en ligne pour les inscriptions sur listes électorales, le recensement militaire, la prise de rendez-vous pour les demandes de passeports et cartes nationales d'identités sont en cours. La possibilité offerte aux usagers d'effectuer des démarches en ligne, sur plusieurs dizaines de sites via les relais-mairie peine cependant à trouver son public.

Le service municipal de la jeunesse désormais équipé d'un **Point Cyb** met à disposition à cet effet un équipement public numérique avec une dizaine de micro-ordinateurs. Des postes sont également en accès libre à la bibliothèque Nelson-Mandela.

Des investissements majeurs en matière d'informatique vont porter sur la dématérialisation des procédures, du stockage de l'information, la mise en œuvre de télé-services via internet et le développement de services en lignes comme le paiement par carte bancaire de factures.

Le service des archives municipales a modernisé l'accueil du public en l'adaptant aux technologies de l'information avec des postes informatiques pour consulter les documents d'archives numérisés ou effectuer des recherches documentaires.

Un service public de l'eau. Dans le cadre de la fin du contrat de délégation de service public du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), la municipalité s'est prononcée pour un changement du mode de gestion de l'eau et une diminution de son prix. Elle a voté contre l'attribution du nouveau contrat à Véolia. Le prix de l'eau a baissé mais le nouveau contrat induit de nouvelles charges de facturation pour la commune.

Les conduites d'eau vétustes sont remplacées progressivement dans les voies Rubens, Moquet, République, Péri, Jaurès, Mozart, des Blanches, Wagner, de l'Argonne, Laurent et des Fusillés. Le Sedif a engagé un programme de travaux de suppression des branchements. La ville finance les extensions de réseaux et remplacements de réseaux collectifs privés réalisés dans le cadre des élargissements ou aménagements de voies.

Une gestion saine et une fiscalité locale juste

Les dépenses de fonctionnement de la ville relatives aux services rendus à la population ont progressé depuis 2008 de 9,4 % et les recettes de fonctionnement de 7,5 %. Les concours financiers de l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement, qui représentent un quart des recettes diminuent de 1 % par an. L'Etat a limité l'évolution des ressources communales elles-mêmes en plafonnant la taxe professionnelle en 2008 et 2009 puis en la supprimant en 2010.

La commune a dû augmenter les taux de la fiscalité locale de 1,5 % en 2009 et de 1 % en 2010, après les avoir gelés 12 ans de suite, afin de maintenir tous les services rendus et d'assumer de nouveaux services. Si les frais de gestion sont contenus (+1 %), **le budget du personnel augmente car ses missions aussi : 110 postes ont été créés dont 33 pour résorber des emplois précaires dans les centres de loisirs. 38 postes nouveaux sont prévus pour les crèches Balzac.** Le CCAS a également intégré 42 agents dans le cadre de la mise place du service aux personnes âgées. La ville recrute aussi chaque année une centaine de CDD pour remplacer des titulaires absents ou dans l'attente de recrutements de fonctionnaires.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a augmenté en moyenne que de 3 % par an (évolution des coûts et des prestations de collecte et de traitement des déchets), son taux restant un des plus faibles du Val-de-Marne.

Les dépenses d'équipement progressent de 10,5 % soit + 3,4 millions d'euros en 3 ans et le recours à l'emprunt a été de 15,3 millions en moyenne (moins de 50 % des dépenses d'équipement). Les engagements du programme municipal ont été tenus : la commune a mis en œuvre cet ambitieux programme d'équipements avec un appel maîtrisé à l'emprunt et conserve une capacité forte d'autofinancement.

Ville peu endettée, **Vitry consacre en moyenne 37 millions d'euros d'investissements pour de nouveaux équipements et les gros travaux du patrimoine.**

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ : LE CŒUR DU VIVRE ENSEMBLE

Le **conseil municipal** de Vitry a un règlement intérieur qui favorise la participation et l'information des conseillers municipaux. Y contribuent aussi les réunions des 8 commissions municipales thématiques en amont du conseil, l'accès à l'information sur les projets de délibérations avec des notes explicatives, la désignation de rapporteurs sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du conseil. L'expression des différents courants politiques est garantie : les groupes politiques sont représentés à la proportionnelle dans la constitution des commissions municipales. Ils peuvent déposer des questions orales et des vœux, et disposent de tribunes dans Vitry le Mensuel.

11 Conseils de quartier ont été mis en place et plus de 500 Vitriots y sont inscrits. Depuis cette date, 41 réunions ont été organisées, 4 fêtes de quartier et des visites d'équipements. Tous les sujets y sont abordés et ces conseils disposent de salles, d'un matériel d'information pour les dates et ordres du jour de réunion, les compte rendus, par une prise en charge de la reprographie ou d'une logistique avec une moyenne 3 000 euros pour l'aide au bon déroulement des initiatives participatives. Le service Vie de quartier est en charge du suivi et des réponses à donner aux questionnements des participants à ces conseils.

11 Assemblées générales de quartier se tiennent chaque année autour du projet de budget de la ville, ses orientations, sur l'avancement des projets de la commune. La parole y est libre sur tous les sujets concernant les habitants.

La concertation des comités d'usagers se poursuit : commissions des menus avec les écoles, avec les conseils de vie sociale dans les logements foyers ou la maison médicalisée, conseils de crèche, conseil d'établissement des Ecoles municipales artistiques qui regroupe élèves, parents, enseignants, administration et représentants de la municipalité.

De nouvelles instances de concertation sont mises en route avec le conseil des parents des centres de loisirs, les conseils des centres et un conseil d'enfants. **Un conseil consultatif de la jeunesse et un comité des usagers de l'information municipale se mettent en place.**

Pour faciliter l'**accès à l'information** la ville publie chaque année 44 numéros de **Vitry hebdo**, distribués dans 251 points et 11 numéros de **Vitry le mensuel** chaque première semaine du mois distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Le site internet, les panneaux d'affichage, 14 journaux électroniques et divers outils d'information plus spécifiques existent aussi : Vitry-Entreprise, le quatre pages de l'Anru. Une étude va être lancée pour l'implantation d'autres panneaux dans les quartiers Port-à-l'Anglais, Plateau/Moulin-vert...

La ville édite chaque année près de 45 campagnes d'affichage et 220 affiches événementielles. D'autres **publications sont disponibles ou téléchargeables sur le site internet de la ville** : programmes culturels, guide pratique de la ville, guides du handicap, guide des retraités, des brochures et catalogues vacances, dépliants sur les projets urbains, tri des déchets, etc.

Une Newsletter électronique hebdomadaire (50 numéros par an) a été mise en place. Des blogs et sites dédiés aussi : bibliothèque, théâtre Jean-Vilar, Galerie municipale Jean-Collet... La volonté de communiquer sur les projets municipaux a trouvé une traduction avec **plusieurs expositions à la Maison des projets** et permis à 3 400 vitriots de découvrir les grands enjeux liés au développement de la ville et de donner leur avis.

La réalisation d'un réseau interne **fibre optique** administré en régie directe couvrant environ 80 % des besoins va contribuer à la gestion de **bornes WIFI** qui seront installées dans des équipements de la ville pour rendre l'informatique et l'internet plus accessibles.

Ce bilan à mi-mandat est porté à la connaissance des Vitriotes et des Vitriots. Il confirme que l'essentiel des engagements pris dans le programme municipal 2008-2014 sont d'ores et déjà tenus et réalisés. A chacune et chacun à présent d'apporter sa contribution pour mener à bien les projets en cours, participer aux concertations publiques, notamment sur les Zac, aux conseils de quartier et différents comités d'usagers des services publics locaux et d'y exprimer son avis.
